

## **La Communauté protestante rejette l'établissement des partis religieux et ouvre ses hôpitaux pour traiter les blessés**

La direction de la Communauté Protestante en Egypte a annoncé son appui total et complet aux acquis du mouvement de la jeunesse du 25 janvier, dont l'engagement a contribué à la révolution voulant éliminer toutes les formes de corruption, et a abouti à la perspective d'une Egypte pourvue d'un futur lumineux. La direction a annoncé son appui à toutes les décisions et mesures prises par le Conseil Suprême des Forces Armées afin d'assurer la sécurité et la stabilité, et de permettre une transition paisible de l'autorité à un gouvernement civil pour diriger le pays. Ceci est la conclusion de la deuxième réunion du comité de direction du Conseil Protestant Général de la Communauté, celle-ci s'est tenue mardi dernier, le 15 février sous la présidence de Rev. Andrea Zaki, Ph.D., vice-président (et président temporaire) de la Communauté, en présence des représentants des différentes dénominations protestantes en Egypte.

Le Rev. Dr. Andrea Zaki a déclaré que les hôpitaux de l'Église protestante au Caire et à Tanta sont ouverts pour le traitement des blessés, victimes des « événements », et cela gratuitement. En plus, les familles des victimes et des blessés reçoivent une aide. Il a ajouté que le rapport publié par la Communauté a affirmé ce qui suit :

1. Que la Communauté Protestante pense que, quoi que l'on dise ou fasse, il n'est pas possible de rendre justice aux martyrs des événements, des fils du pays, en exprimant simplement de la gratitude et une appréciation positive. La Communauté Protestante en Egypte invite donc toutes les Églises de toutes les dénominations, à l'intérieur et en dehors de la République Arabe d'Egypte, à tenir un jour de jeûne et de prière pour l'Egypte et pour les familles des martyrs, dimanche prochain, le 20 février, 2011.
2. La Communauté Protestante exprime très clairement son plein appui à un état laïc, et son rejet absolu de la mise en place de partis religieux. Il s'agit d'empêcher la confusion entre l'absolu et le relatif ! Les principes humanitaires généralement admis, de même que la charte internationale des Droits de l'Homme, doivent être la référence fondatrice de la Constitution et de la Loi.
3. L'Église doit fournir toutes les formes possibles d'appui aux familles des blessés. Et l'Église, en ouvrant la porte aux blessés pour recevoir gratuitement des soins dans les hôpitaux protestants au Caire et Tanta, encourage ses Églises locales dans les différents endroits où elles se trouvent à continuer à travailler à la restauration et la reconstruction des services publics qui ont été endommagés, et également à mettre en place de petits projets pour les travailleurs journaliers, et enfin à travailler au nettoyage et à l'embellissement des différents secteurs du pays.
4. Sur la base des Droits de l'Homme, la Communauté Protestante souligne une nouvelle fois des valeurs comme le droit à l'éducation, à la liberté d'expression, et également à la liberté de croire, de célébrer, et le respect de tous les cultes. En outre, le droit à une vie digne pour tous les citoyens, et en guise de priorité de premier niveau, la recherche scientifique, pour la construction d'un pays moderne.